



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inspection Pédagogique

Régionale d'EPS

Affaire suivie par

Philippe SBAA

Références

2019/2020

Téléphone

05 55 11 43 29

Portable

06 13 36 55 95

Mél

philippe.sbaa@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 23 Mars 2020

Philippe sbaa

Inspecteur pédagogique régional
d'éducation physique et sportive

à

Mesdames et Messieurs

les professeurs d'EPS coordonnateurs

s/c mesdames et messieurs les chefs

d'établissement

Objet : Mise en œuvre de la continuité pédagogique en EPS

Pour faire suite au précédent courrier du 25 mars 2020, il nous faut bâtir une continuité pédagogique, c'est-à-dire créer les moyens et les dispositifs pour **maintenir un contact régulier au sein des équipes d'EPS et entre l'enseignant d'EPS et ses élèves**. Notre discipline est amenée à se redéfinir provisoirement par des propositions innovantes, centrées sur une activité physique d'entretien, au service d'un équilibre et du bien-être corporel des élèves, pendant ce temps particulier de confinement.

Pour l'heure, il ne s'agit pas de se mettre une pression au-delà du raisonnable ; personne ne saurait exiger des professeurs que leur enseignement à distance soit aussi performant qu'une classe réelle. La priorité est de poser, en équipe, les bases d'une continuité pédagogique pour accompagner les élèves vers une activité intellectuelle et sportive régulière, encadrée et en toute sécurité.

En ce qui concerne les apprentissages à proposer, il faut éviter de submerger les élèves de tâches à accomplir. N'oublions pas, qu'au travail que vous leur donnez, s'ajoute celui demandé par vos collègues des autres disciplines. Si vous mettez à leur disposition des activités possibles et des outils de suivi, il faut vraiment les accompagner de quelques repères hebdomadaires de progression pour leur apprendre à mieux gérer leur vie physique.

Propositions pour des élèves autonomes dans leur pratique physique

Dans le cadre de cette continuité pédagogique, il est de notre responsabilité de formuler des propositions amenant les élèves à gérer leur pratique physique en autonomie autour des principes suivants :

- organiser et gérer un emploi du temps qui prévoit une alternance des différentes activités scolaires et de temps d'activité physique une demi-heure à une heure maximum par séance et par jour. Le temps cumulé de sport par semaine doit correspondre approximativement à celui qui est proposé habituellement en cours d'EPS ;
- imposer une activité physique individuelle et proscrire l'incitation au regroupement ;
- poursuivre un objectif d'entretien où chaque élève se voit proposer une pratique physique régulière facile d'accès, adaptée à son profil et son niveau ;
- proposer des exercices immédiatement exploitables qui ne mettent pas en danger l'intégrité physique ;



- inciter la régulation et le suivi de son activité physique hebdomadaire grâce à la tenue d'un cahier d'entraînement et/ou de suivi, de préférence supervisé par les professeurs d'EPS ;
- offrir une possibilité de conseil et de régulation à distance.

Il s'agit avant tout de guider les élèves vers une forme d'activité, adaptée aux consignes de confinement. Cette pratique doit être compatible avec leur cadre de vie, leur permette de limiter les effets de la sédentarité contrainte et d'éviter un état de lassitude qui pourrait s'installer. Un partage en famille peut même être favorisé. En aucun cas, il n'est demandé à l'élève de pratiquer des activités sportives qui seraient propices aux contacts et à la propagation du virus. De manière générale, il est déconseillé de pratiquer une activité sportive hors de la surveillance d'un adulte.

Un temps à exploiter entre professeurs

Dans le cadre de cette continuité pédagogique, au-delà de l'accompagnement des élèves, les professeurs d'EPS doivent apprendre à travailler en distanciel, ce qui peut constituer une occasion de partager en équipe. Il est possible, en attendant un retour à une situation normale :

- de continuer la formalisation des projets pédagogiques d'EPS ;
- de réguler et réactualiser, pour le collège, le contenu des fiches APSA (compétence, acquisitions attendues, situation d'évaluation, référentiel d'évaluation au regard des compétences des programmes et du socle commun) ;
- de formaliser au lycée général et technologique et pour la voie professionnelle, les épreuves et référentiels certificatifs du baccalauréat et du CAP 2021 ;
- de finaliser les projets d'option pour les lycées qui proposent ou proposeront ce dispositif ;
- d'envisager une demande de labellisation « Génération 2024 », dont le dossier de candidature pour la rentrée 2020 doit être retourné avant le 17 Avril 2020 ;
- de poursuivre tout ce qui peut être utile à la mise en œuvre de l'EPS et de ses dispositifs (sections, sportives, mentions complémentaires, accueil des SHN, etc)

Des directives nationales à respecter

Je vous invite à consulter régulièrement le site académique d'EPS, les sites officiels de l'Education nationale (MEN, rectorat, DSDEN), du ministère des sports.





Proposition de ressources à partager

Le groupe ressource « TICE-EPS » vous propose, sur la page d'accueil du site EPS de l'académie, un article intitulé « Continuité pédagogique CORONAVIRUS COVID-19 », dont voici le lien : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/eps/spip.php?article676>

Il est aussi accessible en visite libre pour les élèves, parents et professeurs à partir du site du rectorat.

Ce support propose **deux rubriques** dans lesquelles vous pourrez accéder à divers outils et ressources pédagogiques :

1. Ressources sélectionnées par le groupe TICE-EPS et validées par l'inspection pédagogique régionale

Les supports proposés dans cette rubrique sont pédagogiquement validés car issus du travail des groupes ressources académiques (Musclation douce, stretching, étirements, carnet d'entraînement et de suivi d'activité...) ou d'autres académies. Les exercices préconisés entretiennent des acquis déjà obtenus en cours et développent les compétences visées par les programmes. Nous vous invitons vivement à proposer cet accompagnement au plus grand nombre.

2. Ressources proposées par les professeurs d'EPS de l'académie

Dans un souci de partage des bonnes initiatives, cette rubrique permet de diffuser les productions réalisées par les équipes EPS et ainsi de porter à la connaissance de tous, les différentes pratiques proposées aux élèves.

Pour ce faire il convient de faire parvenir vos propositions par mail à Pascal Pardoux, interlocuteur académique numérique (IAN) pour l'EPS : pascal.pardoux@ac-limoges.fr

Afin de répondre aux contraintes d'archivage du site académique, votre proposition doit être transmise sous un **fichier unique au format PDF** accompagné du nom de votre établissement et du titre que vous voulez voir apparaître pour votre document.

Cette rubrique est amenée à s'étoffer avec le temps, au fur et à mesure que la profession l'alimentera.

Je sais que chacune et chacun d'entre vous s'est mobilisé, avec convictions, pour installer notre discipline dans cette continuité pédagogique. J'espère que ces propositions vous aideront à poursuivre cette mission éducative, au combien importante.

Dans ce contexte, n'hésitez pas à communiquer entre vous et avec les personnels ressources de l'académie. Je suis aussi à vos côtés et à votre écoute. Vous pouvez me joindre si vous en éprouvez le besoin.

Bon courage à tous. Prenez soin de vous et de vos familles.

Philippe Sbaa